

# RESPONSABLE DES TRANSPORTS, DES DEPLACEMENTS ET DE LA MOBILITE

## SYNTHESE DE L'OFFRE

Employeur :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Grade :	Cadre d'emplois des Techniciens / Ingénieur
Date de dépôt de l'offre :	13/07/2023
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	temps Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	dès que possible
Date limite de candidature :	19/11/2023
Service d'affectation :	Pôle Opérationnel – Service Transports

## LIEU DE TRAVAIL

Département du lieu de travail : Alpes-de-Haute-Provence  
Lieu de travail : 04000 DIGNE LES BAINS

## DETAILS DE L'OFFRE

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Cadre d'emplois des Techniciens / Ingénieur

### Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité du Directeur Général des Services Techniques du Pôle Opérationnel, le responsable des transports, des déplacements et de la mobilité aura pour missions :

#### Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics :

- Contribue à la définition des conditions d'exploitation du réseau de transport : transports scolaires, lignes régulières (notamment transports urbains dignois)
- Supervise l'exploitation du réseau de transport et de la flotte automobile interne
- Régule les relations avec les usagers et avec les exploitants
- Contribue à la définition de la mobilité douce (vélo route)

#### Définition des conditions d'organisation et d'exploitation d'un schéma de transport :

- Contribue à la définition des conditions d'organisation et d'exploitation d'un schéma de transport
- Supervise des études et analyses sur les flux de déplacements à partir des données d'exploitation et de terrain
- Conseille sa hiérarchie sur les risques (économiques, techniques, juridiques, etc.) liés à un projet, une opération, un mode de gestion
- Estime les conditions de faisabilité et de viabilité d'un système de transport et d'intermodalité
- Agrège et analyse les éléments nécessaires pour établir les modes de tarification de la collectivité
- Met en œuvre le programme des investissements de renouvellement/acquisition de matériels et/ou d'infrastructures, d'équipements, de systèmes d'exploitation et de billettique

#### Gestion du réseau de transport et suivi d'exploitation :

- Contribue à la définition technique du cahier des charges du contrat d'exploitation
- Participe à la définition des critères d'analyse des offres et apporte un appui technique dans le cadre de la consultation
- Conçoit et met en œuvre des indicateurs de gestion et des tableaux de bord d'exploitation
- Propose des modalités d'arbitrage et de choix sur les postes de fonctionnement et les programmes d'investissement prévus avec l'exploitant et le délégataire
- Contrôle l'application et le respect des clauses contractuelles et des obligations de gestion avec les exploitants et les délégataires
- Alerte sa hiérarchie en continu sur les évolutions de service nécessaires et les contraintes particulières d'exploitation
- Analyse les rapports de contrôle, d'exploitation et les demandes des usagers pour proposer des modalités d'ajustement, d'amélioration et d'optimisation du système d'exploitation
- Organise l'attribution des titres de transport en direction de différentes catégories d'usagers (scolaires, personnes à mobilité réduite, troisième âge, tarification sociale, ...)
- Produit des statistiques et des tableaux de bord d'exploitation

#### Encadrement du service et du personnel :

- Assure l'encadrement du service transport en lien avec le chargé de l'organisation et du contrôle transport, l'équipe des chauffeurs des transports urbains dignois en lien avec le chef d'équipe, (11 chauffeurs et un chef d'équipe)
- Assure l'encadrement de l'équipe administrative du service transports (1 technicien, 3 adjoints administratifs de catégorie C)
- Contrôle la qualité de travail
- Responsabilité sur les ressources humaines et financières
- Fait respecter les procédures internes

**Projet mobilité du scot :**

Appréciation de la demande de mobilité sur le territoire :

- recenser les sources de données permettant d'alimenter la connaissance des mobilités sur un territoire
- élaborer les cahiers des charges d'études
- réaliser les études et enquêtes
- analyser les données recueillies, synthétiser et mettre en forme les résultats

Conduite des projets locaux créateurs d'activités et d'emplois :

- mener des réflexions sur la mise en place d'un plan local de déplacement
- assurer le suivi de l'étude
- animer le territoire, sensibiliser les habitants et faire remonter les besoins
- accompagner et coordonner des initiatives privées sur le territoire, concernant les actions de mobilité : covoiturage...
- faire émerger des projets de Mobilité en réponse aux besoins du territoire et en priorité aux populations spécifiques sans mode de déplacement (jeunes, chômeurs, personnes âgées...)
- proposer des actions d'expérimentations créatrices d'emplois, de service à la personne et de qualité de vie.
- participer au groupe d'experts leader
- accompagner des porteurs de projets Leader, espace valléen, touristique, PCAET sur la thématique Mobilité
- mettre en œuvre la procédure Scot sur le volet mobilité
- élaborer et diffuser les outils d'accompagnement des projets (mallettes pédagogiques, supports de communication, etc.)
- développer les partenariats avec les organismes en mesure de relayer la politique locale sur le territoire (CCI, réseau associatif, etc.)
- participer pour la collectivité à l'élaboration SRADDET de la Région

**Gestion des équipements :**

Assurer le suivi technique et financier de la flotte automobile interne

**Savoirs théoriques :**

- Connaissance des collectivités territoriales
- Utilisation courante des logiciels bureautiques (suite Office)
- Gestion des bases de données
- La maîtrise d'un outil cartographique ou d'un outil métier de gestion du transport scolaire serait un plus
- Cadre réglementaire et économie des systèmes d'exploitation de transport public
- Systèmes de modélisation
- Clauses réglementaires et contractuelles de la relation entre collectivités, exploitants et délégataires
- Connaissance des marchés publics
- Techniques d'analyse des offres et des coûts
- Systèmes de billettique et de monétique
- Principes et techniques des tableaux de bord et indicateurs de gestion
- Principes et méthodes de la concertation
- Méthodes et techniques des tableaux de bords d'exploitation
- Techniques d'analyse quantitative et qualitative
- Méthodes d'analyse des risques

**Savoir-faire :**

- Veille et observation sectorielle, suivi juridique,
- Conduite et contrôle des procédures administratives et suivi juridique
- Elaboration d'un plan de financement
- Planification des besoins patrimoniaux
- Gestion du patrimoine et des équipements
- Veille et observation sur les pratiques professionnelles
- Coordonner et planifier les activités des différentes missions (technique et administrative)
- Rigueur, sens de l'organisation et autonomie

**Savoir-être :**

- Organisation et rigueur
- Disponibilité
- Techniques managériales
- Large autonomie
- Polyvalence, réactivité et volonté de travailler en équipe
- Capacités d'adaptation
- Bon relationnel

**Profil demandé :**

Autonome, responsable, capable d'encadrer une équipe technique et administrative, flexible en termes d'horaires (variabilité en fonction des nécessités du service), disponible (possibilité d'astreintes), faisant preuve d'un bon relationnel et disposant d'une expérience significative sur un poste similaire.

**Formations et diplômes requis :**

**BTS gestion des transports et logistique associée** / Diplôme en développement local, aménagement du territoire et stratégies territoriales

**Permis B**

**Capacité de transport de voyageurs**

Recrutement par voie statutaire et à défaut par voie contractuelle, et dans ce cas, CDD de 3 ans renouvelables dans la limite de 6 ans

**Contact et informations complémentaires :**

Ressources humaines : [recrutement@provencealpesagglo.fr](mailto:recrutement@provencealpesagglo.fr)

Téléphone : 04 92 32 05 05

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.